

Août 2009



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONSEIL

Cent trente-septième session

Rome, 28 septembre

ORIENTATIONS RELATIVES À UNE COLLABORATION ENTRE LES ORGANISATIONS DONT LE SIÈGE EST À ROME

The Joint Meeting of the 102nd Session of the Programme Committee and the 128th Session of the Finance Committee (29 July 2009) recommended that this document be presented to the 137th Session of Council and noted that it would also be presented to Executive Boards of IFAD and WFP later in 2009 (please see para. 13 of CL 137/2)

Table des matières

| | Pages |
|--|---------|
| I. Résumé | 1 |
| II. Introduction | 8 - 12 |
| III. Des mandats différents, des objectifs communs | 13 - 19 |
| IV. Résultats attendus de la stratégie conjointe | 20 |
| V. Analyse des besoins et des avantages comparatifs | 21 - 25 |
| VI. Potentiel de collaboration | 26 - 33 |
| VII. Domaines privilégiés de collaboration | 34 - 52 |
| 1) Soutien en matière d'analyse et d'élaboration des politiques pour les gouvernements et les plans nationaux de développement | |
| 2) Hausse des prix des produits alimentaires | |
| 3) Changement climatique | |
| 4) Initiative OMD-Afrique –Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire | |
| 5) Transition du relèvement au développement | |
| Annexe 1 – Décisions des organes directeurs et recommandations de l'EEI | 12 |
| Annexe 2 – Résumé cartographique abrégé | 14 |
| Annexe 3 – Collaboration entre les organisations dont le siège est à Rome – Informations statistiques actualisées | 15 |
| 1) Catégories de collaboration | 15 |
| 2) Collaboration – Données quantitatives, échelle géographique et région | 15 |
| 3) Collaboration par organisation | 17 |
| 4) Collaboration par catégorie | 18 |
| Annexe 4 – Bilan de la collaboration à l'échelle mondiale, régionale et nationale | 22 |

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

Note à l'attention de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier

À la Réunion conjointe de la quatre-vingt-dix-neuvième session du Comité du Programme et de la cent vingt deuxième session du Comité financier de mai 2008, les Comités se sont félicités des informations données dans le Rapport d'activité publié sous la cote JM 08.1/2 concernant la collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA.

S'ils ont dûment apprécié les efforts faits par les trois organisations qui ont leur siège à Rome pour tirer le meilleur parti possible des synergies et complémentarités entre les services qu'elles rendent à leurs membres, ils ont également insisté sur la nécessité de poursuivre la coordination tant au niveau mondial que national et "ont souligné la nécessité de mettre au point un document stratégique commun, d'ici la fin de juillet, sur la question de leur collaboration future, tout en rappelant que la stratégie envisagée devrait refléter le mandat et le rôle fondamental de chacune des institutions."

Le présent document intitulé « Orientations relatives à la collaboration entre les organisations dont le siège est à Rome » est le fruit d'un effort conjoint de la FAO, du PAM et du FIDA sur une période de deux ans et d'un processus de consultation en profondeur avec le FIDA et le PAM, qui a engagé toutes les unités de même que les bureaux décentralisés.

Il a été approuvé par le Directeur Général de la FAO, le Directeur exécutif du PAM et le Président du FIDA. Le PAM soumettra ces « Orientations » à son Conseil d'administration en octobre 2009 et le FIDA en septembre 2009.

Le présent document s'inspire des avantages comparatifs respectifs des trois organisations dans leur collaboration en vue d'assurer la sécurité alimentaire et une agriculture durable. Les trois organisations qui ont leur siège à Rome conviennent en particulier de poursuivre leur collaboration dans le contexte d'une action cohérente au niveau de l'ensemble du système de l'ONU à l'appui des efforts entrepris au niveau national et dans le respect des priorités nationales. Une coordination renforcée entre les organisations qui ont leur siège à Rome permettrait de contribuer plus efficacement aux efforts déployés dans le système de l'ONU, notamment dans le cadre de l'approche « Unis dans l'action » en matière de sécurité alimentaire et de développement rural.

Le groupe tripartite, composé de représentants de la FAO, du PAM et du FIDA, chargé de présenter les « Orientations » assurera le suivi auprès des différentes unités concernées dans les domaines retenus pour la poursuite de la collaboration et les Plans d'action y afférents seront préparés en 2009.

Le présent document est présenté à titre d'information.

I. Résumé

1. Les défis planétaires liés notamment aux changements climatiques et à la crise de la sécurité alimentaire ont donné un nouvel élan à la collaboration entre les organisations des Nations Unies qui ont leur siège à Rome. Tout en tirant parti de leurs avantages comparatifs respectifs, la FAO, le FIDA et le PAM peuvent œuvrer collectivement en faveur de la sécurité alimentaire et d'un développement agricole durable à long terme à l'appui de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier de l'Objectif 1. Par leur action commune, les trois organisations peuvent contribuer aux efforts internationaux pour éradiquer la faim chronique et la pauvreté et améliorer l'accès aux aliments pour les pauvres et les personnes vulnérables.

2. Pour atteindre ces objectifs, les trois organisations sont convenues de la nécessité de s'attaquer à la crise de la faim qui sévit actuellement et d'examiner les priorités à long terme pour une action commune. Le présent document présente un cadre de collaboration reposant sur quatre piliers et identifie cinq domaines thématiques prioritaires dans l'immédiat et à moyen terme.

3. **Les quatre piliers** en question sont les suivants: a) Conseil en matière de politiques, gestion des savoirs et suivi; b) Opérations; c) Sensibiliser et communiquer; et d) Collaboration administrative. La collaboration sera menée à l'échelle mondiale, régionale, nationale et locale, y compris dans les pays où l'initiative « Unis dans l'action» est mise en œuvre en mode pilote.

4. **Les domaines thématiques** identifiés par les trois organisations sont les suivants: 1) soutien en matière d'analyse et d'élaboration des politiques pour les gouvernements et les plans nationaux de développement y compris les stratégies de développement rural; 2) la crise alimentaire et la mise en œuvre du CGA 3); le changement climatique et ses rapports avec la gestion des ressources naturelles; 4) l'initiative OMD-Afrique - OMD-Afrique Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; et 5) la transition des secours au développement.

5. **Les objectifs** de la présente approche sont les suivants:

- Collaborer dans le cadre d'une vision commune de la problématique de la sécurité alimentaire mondiale sur la base de l'approche dite de "l'action sur deux fronts" pour réduire la faim au moyen de mesures visant à renforcer la nutrition, l'aide alimentaire et les filets de sécurité sociale, et à éliminer les causes profondes de la faim et de la pauvreté; apportant un soutien à long terme au développement agricole et aux petits exploitants.
- Renforcer la capacité des trois organisations ayant leur siège à Rome d'atteindre leurs objectifs eu égard à leur rôle d'orientation et de soutien au service de la communauté internationale; et
- aider les pays membres à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (les OMD), en particulier l'Objectif 1 consistant à réduire l'extrême pauvreté et la faim

6. **Les principes directeurs de la collaboration** convenus par les trois organisations ayant leur siège à Rome sont les suivants: a) les partenariats font partie intégrante du mandat des trois institutions; b) les partenariats ne constituent pas une fin en soi mais plutôt un moyen de renforcer les synergies, l'efficacité et l'efficience; c) les partenaires favorisent la prise en compte des enseignements tirés des partenariats; d) la collaboration s'inscrit dans la logique du système des Nations Unies dans son ensemble; et e) dans le prolongement des processus lancés au niveau des pays.

7. **Les résultats attendus de cette collaboration** concernent le renforcement des capacités nationales et internationales en matière d'élaboration des politiques, de mise en œuvre et d'accès à l'information; une participation et un plaidoyer plus efficaces dans les enceintes internationales et la créations de cadres et d'outils reconnus au niveau international; une meilleure mobilisation des ressources et une meilleure performance d'ensemble, une plus grande capacité d'intervention dans des contextes multidisciplinaires; et une plus grande efficacité et des gains d'efficience.

II. Introduction

8. Les défis planétaires liés notamment aux changements climatiques, à la crise de la sécurité alimentaire et à la crise financière ont relancé les efforts visant à renforcer la collaboration dans la poursuite des objectifs de la sécurité alimentaire, de l'accroissement de production alimentaire et d'un développement agricole et rural durable. L'idée que l'assistance en matière de sécurité alimentaire, d'agriculture, d'alimentation et de nutrition joue un rôle de premier plan dans les programmes de développement gagne du terrain et cela est positif. Les organisations des Nations Unies ayant leur siège à Rome -l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA) et le Programme alimentaire mondial (PAM) - sont les mieux placées entre toutes en cette période critique pour renforcer les efforts du système des Nations Unies visant à aider les pays à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement, notamment l'Objectif 1 consistant à éliminer la pauvreté extrême et la faim, et à améliorer l'accès à l'alimentation pour les populations pauvres et vulnérables.

9. S'il est vrai que la collaboration entre la FAO, le FIDA et le PAM ne cesse de se développer dans de nombreux domaines, il importe face à ces défis et ces opportunités d'engager une réflexion sur les priorités de la collaboration à long terme au-delà des interventions immédiates imposées par la crise. Le présent document examine les possibilités de collaboration ultérieure aux niveaux mondial, régional, national et infranational à l'appui d'objectifs de développement convenus au plan international.

10. Le présent document a été élaboré par les trois organisations en réponse à l'invitation qui leur avait été faite par leurs organes directeurs d'accroître leur collaboration et d'identifier les domaines prioritaires permettant de renforcer les synergies et de réaliser des gains d'efficience sur le plan financier en réduisant les chevauchements et les dédoublements d'efforts dans le contexte de cadres stratégiques qui ont déjà été élaborés ou qui sont en cours de préparation¹. À cette fin, la FAO, le FIDA et le PAM ont dressé conjointement un état des lieux pour identifier les domaines de collaboration et faire rapport à ce sujet sur une période de deux ans allant de janvier 2006 à 2007². La présente analyse entreprise au niveau du siège et des bureaux régionaux et nationaux s'articule autour de quatre piliers: 1) les investissements dans l'agriculture, 2) la formulation des politiques, le renforcement des capacités, la gestion des savoirs et le plaidoyer; 3) les urgences et le relèvement; et 4) l'administration. L'analyse quantitative des données fournies par le résumé cartographique a servi de point de départ des évaluations qualitatives ultérieures et se voulait être un instrument pour orienter les décisions relatives aux initiatives stratégiques conjointes à venir.

11. Au terme d'un processus de consultation, les trois organisations ont arrêté un cadre de collaboration reposant sur quatre piliers; 1) Élaboration des politiques, gestion des savoirs et suivi; 2) Opérations; 3) Plaidoyer et communication; et 4) Collaboration administrative. Conformément à ce cadre global, la coopération entre les organisations sera centrée sur cinq domaines thématiques dans l'immédiat et à moyen terme: 1) soutien en matière d'analyse et d'élaboration des politiques à l'appui des gouvernements et des plans nationaux de développement y compris en ce qui concerne le développement de stratégies rurales; 2) la crise alimentaire et la mise en œuvre du CGA; 3) le changement climatique et ses rapports avec la gestion des ressources naturelles; 4) l'initiative OMD-Afrique - OMD-Afrique Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; et 5) la transition du secours au développement.

12. Un groupe tripartite comprenant des représentants de la FAO, du PAM et du FIDA se chargera d'assurer le suivi avec les unités pertinentes dans les domaines se prêtant à une collaboration ultérieure et les plans d'action s'y rapportant seront formulés d'ici la fin 2009.

III. Des mandats différents, des objectifs communs

13. Depuis la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'était tenue à Monterrey au Mexique en 2002, les organisations ayant leur siège à Rome ont renforcé leur collaboration et adopté une vision commune de la sécurité alimentaire mondiale sur la base de l'approche de «l'action sur deux fronts». Celle-ci -désormais intégrée dans le cadre global d'action

¹ En 2005, l'évaluation du FIDA indiquait que le FIDA avait besoin de travailler en collaboration avec les autres organisations ayant leur siège à Rome. Suite à cela, le FIDA a élaboré un plan d'action, un nouveau cadre stratégique pour l'ensemble de l'organisation, ainsi qu'un nouveau modèle opérationnel pour le développement des opérations sur le terrain. En septembre 2007, l'Évaluation externe indépendante (EEI) de la FAO a également demandé que soit élaborée une stratégie pour l'ensemble de l'organisation concernant les partenariats, prévoyant notamment le renouvellement des partenariats avec les organisations du système des Nations Unies, en particulier avec celles qui ont leur siège à Rome. Le Conseil d'administration du PAM en octobre 2007 et le Conseil d'administration du FIDA en décembre 2007 ont instamment prié les organisations qui ont leur siège à Rome d'«élaborer un document conjoint précisant les domaines dans lesquels des partenariats opérationnels sur des objectifs spécifiques pouvaient être envisagés au niveau mondial, régional et national.» Voir les décisions des organes directeurs et les recommandations de l'EEI à l'Annexe 1. La réunion conjointe du Comité du programme et du Comité financier de la FAO a souligné la nécessité de réaliser un document stratégique conjoint pour orienter la collaboration à venir et a noté que la stratégie devrait refléter les rôles essentiels et les mandats de chacune des organisations.

² Voir résumé cartographique, Annexe 2.

(CGA)- reconnaît qu'une intervention directe en faveur des populations les plus vulnérables sous forme de mesures d'aide à l'alimentation et à la nutrition est indispensable pour réduire la faim et que des programmes de développement rural et des politiques appropriées visant à garantir la sécurité alimentaire à long terme sont également nécessaires pour éliminer les causes profondes de la faim et de la pauvreté.

14. L'objectif de cette stratégie est de renforcer la capacité des trois organisations ayant leur siège à Rome d'atteindre leurs objectifs eu égard à leur rôle d'orientation et de soutien au service de la communauté internationale. Elle vise également à aider les pays membres à réaliser les OMD, en particulier l'Objectif 1 consistant à éliminer l'extrême pauvreté et la faim. Dans la poursuite de ces objectifs, les trois organisations sont convenues de se laisser guider par les principes suivants:

a) Les partenariats font partie intégrante des mandats de trois organisations

15. La collaboration trouve sa justification dans la complémentarité des mandats. Les objectifs des activités menées en collaboration s'alignent sur les objectifs stratégiques de chaque institution en faveur du développement agricole et rural, de la sécurité nutritionnelle et alimentaire. La collaboration offre la possibilité d'accroître la productivité agricole, en particulier pour les petits exploitants et de répondre aux besoins urgents et à long terme des populations les plus vulnérables, au moyen de différents partenariats en particulier avec les OSC et le secteur privé.

b) Le partenariat n'est pas une fin en soi mais plutôt un moyen de renforcer les synergies, l'efficacité et l'efficience

16. La collaboration sera concentrée dans les domaines où un travail collectif est susceptible de maximiser les impacts. Tous les domaines ne s'y prêtent pas. Le processus exigera de la souplesse, une collaboration bilatérale ou d'autres formes de partenariat pouvant être plus efficace qu'une collaboration trilatérale. Les maîtres mots dans l'établissement des priorités pour une collaboration ultérieure seront économies potentielles, gains d'efficience et impact accru.

c) Les partenaires favorisent la prise en compte des enseignements tirés des partenariats

17. La planification conjointe dès les premières étapes aide à identifier les initiatives conjointes concrètes. Le résumé cartographique a permis de constater qu'il existe déjà un niveau appréciable de collaboration entre les organisations, mais qu'elles ne pourront l'optimiser sans le concours de la Direction et des Organes directeurs. Une mise à jour constante du bilan des initiatives et des activités conjointes des organisations ayant leur siège à Rome faciliterait le suivi indispensable à l'optimisation des résultats.

d) La collaboration s'inscrit dans la logique du système des Nations Unies dans son ensemble

18. Les organisations ayant leur siège à Rome développent leur partenariat tout en continuant à collaborer étroitement avec leurs autres partenaires parmi les organisations du système des Nations Unies. Chacune d'elles a des partenaires dans le contexte général de l'ONU, aux termes de programmes ou d'accords de coopération avec les organisations financières internationales, dans le cadre de l'Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies (TCP) et de l'initiative Unis dans l'action, du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF), des cadres de l'ONU en matière d'assistance humanitaire, tel que le système des taux de groupe et le processus d'appel commun (CAP), et en conformité également avec la Déclaration de Paris de 2005 Paris sur l'efficacité de l'aide. La collaboration devrait aboutir à un renforcement de la cohésion de l'ensemble du système de l'ONU.

e) La collaboration s'inscrit dans le prolongement des processus lancés au niveau des pays

19. Les activités menées en partenariat par les organisations ayant leur siège à Rome doivent s'aligner sur les priorités et les plans de développement au niveau national et répondre aux besoins des populations pauvres et souffrant de la faim. Dans le cadre des instruments de partenariats qui ont été élaborés au niveau national, il convient d'accorder la priorité aux approches axées sur la demande. Cela suppose un renforcement des partenariats stratégiques avec la société civile et le secteur privé, sur le terrain en particulier.

IV. Résultats attendus de la stratégie conjointe

20. De leur collaboration et de leurs partenariats, les trois organisations escomptent les avantages suivants:

- Des opérations sur le terrain efficaces et efficientes;
- le renforcement de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques au niveau national et international est le meilleur accès à l'information;
- une participation et un plaidoyer plus efficaces dans les enceintes internationales et la création de cadres et d'instruments reconnus au plan international;
- une meilleure mobilisation des ressources et une meilleure performance d'ensemble;
- un renforcement de leur capacité d'intervention dans des contextes multidisciplinaires;
- une plus grande efficacité et des gains d'efficience.

V. Analyse des besoins et des avantages comparatifs

21. La collaboration entre les trois organisations repose sur une analyse de leurs besoins et avantages comparatifs respectifs. En collaborant dans les domaines où leurs mandats sont complémentaires, la FAO, le FIDA et le PAM font bénéficier les États Membres de leurs forces combinées en vue de réduire la faim, la sécurité alimentaire et la pauvreté du monde rural.

22. L'avantage comparatif de la FAO réside dans son rôle d'institution mondiale en matière d'agriculture pour ce qui est de la gestion des savoirs, de l'élaboration des politiques, du renforcement des capacités, de la coopération technique, les réactions aux situations d'urgence dans l'agriculture, du soutien aux investissements dans le secteur rural/agricole, de la collecte et la diffusion de l'information au niveau mondial, et l'élaboration et la mise en œuvre des grands traités et accords internationaux. La FAO s'attache tout particulièrement à fournir une assistance technique et en matière de politiques aux pays en développement et aux pays en transition afin d'améliorer les pratiques agricoles, forestières et piscicoles pour promouvoir la sécurité alimentaire, la nutrition et la production agricole durable ainsi que la sécurité environnementale, en particulier dans les zones rurales.

23. L'avantage comparatif du FIDA réside dans sa connaissance de la pauvreté rurale, son orientation exclusive sur les populations rurales pauvres et leurs moyens d'existence et son expérience dans le financement de projets et programmes alignés sur les stratégies de développement des pays eux-mêmes, et qui permettent aux populations rurales pauvres d'accroître la production agricole et de surmonter la pauvreté. Le FIDA travaille au contact étroit des partenaires nationaux concevoir et mettre en œuvre des programmes et projets novateurs qui aident les populations rurales pauvres à avoir accès aux actifs, aux services et aux opportunités dont elles ont besoin pour surmonter la pauvreté. Le FIDA met à l'épreuve les nouvelles approches novatrices visant à atteindre ses objectifs et partage ses connaissances de manière très large, en travaillant avec les pays membres et d'autres partenaires pour reproduire à plus grande échelle les approches couronnées de succès.

24. L'avantage comparatif du PAM résulte dans son contact étroit avec le terrain et ses capacités logistiques en matière de distribution et d'acheminement de la nourriture concernant notamment: (1) une approche communautaire en matière d'évaluation, l'analyse et la cartographie

de la vulnérabilité, le ciblage de la capacité d'évaluation des besoins d'urgence et les systèmes d'alerte rapide (2) la mise en œuvre des programmes d'assistance alimentaire directe, et des filets de sécurité sociale tels que cantines scolaires, programmes vivres-contre-travail, santé et nutrition de la mère et de l'enfant; et (3) compétences en matière d'achat, notamment d'achats de produits alimentaires au niveau local, tels que l'initiative «Achats au service du progrès». Le principal domaine d'intervention du PAM concerne les opérations de secours et de relèvement que doivent compléter des interventions à plus long terme intéressant la période de transition du relèvement au développement.

25. Le PAM travaille en étroite collaboration avec le FIDA et la FAO, dans le domaine de l'analyse et de l'élaboration des politiques, et des activités opérationnelles pour lutter contre la faim chronique et assurer la sécurité alimentaire tout en renforçant les marchés alimentaires régionaux et locaux. La FAO et le FIDA s'efforceront de renforcer leur collaboration à l'appui de leurs objectifs communs dans la lutte contre la pauvreté rurale et le soutien aux investissements agricoles, en élargissant l'éventail de leurs ressources techniques et en matière de renforcement des capacités, et en multipliant les occasions d'influer sur les politiques afin d'améliorer l'existence des pauvres ruraux. La FAO et le FIDA travailleront en étroite collaboration avec le PAM afin de tirer parti de leur forte présence sur le terrain et de leurs systèmes logistiques ainsi que de leur capacité de dispenser l'aide alimentaire pour faciliter l'accès à des communautés et groupes spécifiques qui ont besoin d'une assistance à la fois immédiate et à long terme.

VI. Potentiel de collaboration

26. Le potentiel de collaboration s'apprécie au regard de la portée géographique et du type de collaboration envisageable. Il concerne la collaboration aux niveaux mondial, régional, national et local, y compris dans les pays appliquant l'initiative «Unis dans l'action» en mode pilote. Pour ce qui est, par exemple, de la portée géographique, le résumé cartographique indique que 24 pour cent de la collaboration se produit au niveau mondial, 6 pour cent au niveau régional et presque 70 pour cent au niveau national. Environ 20 pour cent des activités de collaboration mentionnées dans le rapport concernaient les trois organisations qui ont leur siège à Rome, 60 pour cent la FAO et le PAM, et 18 pour cent le FIDA et le PAM. L'objectif est d'accroître la collaboration à tous les niveaux aussi bien au siège que sur le terrain.

27. Le cadre de collaboration repose sur quatre piliers:

a) *Conseil en matière de politiques, gestion des savoirs et suivi*

28. Les trois organisations entendent renforcer leur collaboration dans le domaine de l'élaboration des politiques et du conseil aux gouvernements ainsi que dans les domaines des systèmes de suivi et de cartographie des besoins. Le PAM et la FAO ont déjà une longue expérience de collaboration étroite en matière d'évaluation de la vulnérabilité, de systèmes d'alerte rapide et de systèmes d'information. La méthode des moyens d'existence, d'application courante dans le domaine de l'évaluation de la vulnérabilité et du suivi, de même que dans les stratégies et programmes, ouvre d'excellentes possibilités de collaboration du fait qu'elle est déjà très largement utilisée par les organisations qui ont leur siège à Rome et qu'elle constitue un excellent point d'appui pour continuer à intégrer les activités.

29. Les trois organisations continueront d'identifier les domaines offrant le meilleur potentiel pour une collaboration à venir à cet égard, et à classer par ordre de priorité les domaines se prêtant à une programmation stratégique conjointe, au moyen de mécanismes d'échanges d'information, de présentation de rapports et de consultations régulières avec la direction et les organes directeurs des trois organisations. Cela pourrait notamment prendre la forme de documents d'orientation conjoints destinés aux organes directeurs de chaque organisation. En plus des domaines déjà identifiés dans le résumé cartographique à tous les niveaux, la collaboration dans le domaine de l'analyse portera en particulier sur les thématiques transversales.

b) Opérations

30. Les trois organisations n'auront de cesse d'améliorer leur efficacité et leur efficience sur le terrain. Elles prennent déjà part à de nombreuses activités conjointes au titre d'opérations menées au niveau régional, national et local. Ainsi, de nombreuses missions conjointes visant à répondre à la crise des prix des denrées alimentaires et à promouvoir la production agricole ont été organisées au niveau des pays au cours des 12 derniers mois. Les points focaux des trois organisations ont tenu des réunions régulières pour suivre l'évolution de l'Initiative contre la flambée des prix des denrées alimentaires lancée par la FAO en décembre 2007. Au mois d'avril 2008, le CCS a décidé de réunir une Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire sous la présidence du Secrétaire Général. Les trois organisations qui ont leur siège à Rome y ont pris part (le Directeur Général de la FAO assumant la vice-présidence), et ont contribué activement à l'élaboration du Cadre global d'action publié en juillet 2008.

31. Autre exemple, au FIDA le processus de promotion de la qualité récemment mise en place et l'évolution dans le sens d'une supervision directe des projets ont stimulé l'activité de planification des investissements déjà en plein essor au FIDA et la collaboration en matière de mise en œuvre avec le Centre d'investissement de la FAO. Dans le souci d'agiliser les processus, de réaliser des économies et des synergies et de réduire les chevauchements dans les opérations sur le terrain, on encouragera dans la mesure du possible les missions conjointes sur le terrain, les rapports de missions conjointes et l'exercice conjoint des fonctions de supervision des projets.

c) Sensibiliser et communiquer

32. Cette stratégie conjointe établit un cadre pour la collaboration en matière de communication et de plaidoyer pour les institutions qui ont leur siège à Rome. La collaboration dans ces domaines fait l'objet d'un document distinct, qui identifie les domaines où il est possible pour les trois organisations d'aligner leurs messages et leurs ressources, et de tenir un discours commun sur les domaines thématiques prioritaires dans les enceintes internationales. Un effort sera fait pour faciliter l'accès commun aux médias et le travail conjoint de communication là où cela est susceptible d'avoir le plus d'impact impact au siège et sur le terrain.

d) Collaboration administrative

33. Les organisations dont le siège est à Rome travaillent ensemble lorsque cela offre la possibilité de réaliser des gains d'efficience dans les services administratifs. Les trois organisations souhaitent donner plus d'ampleur à l'administration et aux services de gestion partagés partout où cela est pratique et se justifie sur le plan financier; elles ont établi un Comité de coordination inter-organisations pour examiner, approuver et classer par ordre de priorité les actions à inscrire au programme d'ensemble des activités de gestion conjointes. Un examen externe détaillé des services administratifs de la FAO servira de point de départ pour identifier les possibilités d'offrir collectivement des prestations de services plus efficaces et efficientes avec les autres organisations qui ont leur siège à Rome, au siège et sur le terrain et les permettra de dresser une première ébauche de l'éventail des options envisageables en ce qui concerne les coûts, les économies et les calendriers de mise en œuvre.

VII. Domaines privilégiés de collaboration

34. Si les quatre volets du cadre de collaboration couvrent l'ensemble des activités entreprises par le trio FAO-FIDA-PAM, les trois organisations ont toutefois retenu cinq domaines prioritaires de collaboration à moyen terme à savoir: (1) le soutien en matière d'analyse et d'élaboration des politiques au profit des gouvernements et des plans de développements nationaux, y compris les stratégies de développement rural; (2) La crise alimentaire et la mise en œuvre du CGA; (3) Le changement climatique et ses rapports avec la gestion des ressources naturelles; (4) L'Initiative

OMD-Afrique - OMD-Afrique Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire; et (5) la transition du relèvement au développement.

(1) *SOUTIEN EN MATIERE D'ANALYSE ET D'ELABORATION DES POLITIQUES AU PROFIT DES GOUVERNEMENTS ET DES PLANS DE DEVELOPPEMENT NATIONAUX, Y COMPRIS LES STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT RURAL*

35. Les trois organisations s'efforceront de collaborer lorsque cela est possible pour fournir un soutien plus efficace en matière d'analyse et d'élaboration des politiques au profit des gouvernements, notamment en ce qui concerne l'intégration de la sécurité alimentaire dans les plans de développement et de réduction de la pauvreté au niveau national. Cela suppose une collaboration étroite au niveau du pays dans les processus qui aboutissent à la formulation et à la mise en œuvre des plans, y compris en matière de sensibilisation, de plaidoyer et d'analyse et d'élaboration des politiques.

36. Un examen récent des stratégies de réduction de la pauvreté (SRP) réalisé par le PAM dans 60 pays a conclu que moins de 30 pour cent de ces stratégies font état du problème de la faim.³ Il en ressort qu'en général la réduction de la faim figure au rang le plus bas des priorités. Cela est problématique parce que la réduction de la pauvreté n'est pas synonyme de réduction de la faim et de la malnutrition. Dans nombre de pays en développement où les revenus ont augmenté de manière sensible, la malnutrition n'a pas diminué corrélativement. De plus, plusieurs études récentes ont souligné les graves conséquences de la faim et de la malnutrition sur la croissance et le développement. En associant leurs efforts, les organisations qui ont leur siège à Rome peuvent, moyennant des interventions directes et indirectes, aider les pays qui ont besoin d'assistance à améliorer le niveau nutritionnel et à assurer la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables dans le cadre de leurs plans nationaux de développement.

37. Par ailleurs les gouvernements prennent de plus en plus conscience qu'il leur faut s'attaquer à leurs propres priorités en matière de production agricole. La FAO, le FIDA et le PAM ont un rôle important à jouer pour aider les gouvernements à obtenir un accroissement durable de leur production agricole, tout en s'assurant que leurs interventions s'inscrivent dans un processus induit par la demande au niveau du pays. La collaboration à l'appui de l'élaboration des cadres d'assistance au développement de l'ONU sera aussi fondamentale.

(2) *LA CRISE ALIMENTAIRE ET LA MISE EN OEUVRE DU CGA*

38. Le système des Nations Unies a rapidement pris acte de la gravité des défis que présente pour la sécurité alimentaire mondiale la récente flambée des prix des denrées alimentaires à l'échelle mondiale et a reconnu le besoin d'un Cadre global d'action (CGA) pour faire face à la crise et s'attaquer à ses causes profondes.

39. Le CGA identifie deux groupes d'actions pour lutter contre la crise alimentaire et répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables, et pour tout à la fois renforcer la capacité d'adaptation et contribuer à la sécurité alimentaire et nutritionnelle mondiale. Le premier groupe concerne les actions visant à aider les populations vulnérables dans l'immédiat, en leur qualité de consommateurs et producteurs d'aliments; le second groupe concerne les questions d'ordre structurel et les actions visant à renforcer la capacité d'adaptation et à contribuer à une amélioration durable au niveau de la sécurité alimentaire mondiale dans le contexte des Objectifs du Millénaire pour le développement. Le CGA vise également à renforcer les systèmes d'information et de gestion au niveau mondial.

40. Dans le contexte du CGA, la FAO, le FIDA et le PAM entendent renforcer leur collaboration pour:

³«Involvement of WFP Priorities in CCA, UNDAF and PRSP - Conclusions Extended Radar 2006.» Manuscrit non publié, WFP Policy, Strategy and Programme Support Division. 2006. Rome: ONU Programme alimentaire mondial.

- a) améliorer la compréhension et l'analyse des marchés alimentaires, des chaînes d'approvisionnement alimentaire, et de la transmission des variations de prix sur les marchés internationaux aux marchés intérieurs et des différentes politiques et de leur impact sur les marchés alimentaires.
- b) comprendre et analyser l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires sur la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau des ménages.
- c) organiser la collaboration pour soutenir les gouvernements dans la conception et la mise en œuvre de systèmes de protection sociale efficaces. Cela englobe l'assistance aux gouvernements visant à renforcer les dispositifs de protection sociale tant dans les zones rurales qu'urbaines, à renforcer l'analyse de la vulnérabilité et les systèmes d'alerte rapide et, à soutenir les petits exploitants, à élaborer des mécanismes d'assurance et autres outils de gestion du risque, renforcer les capacités de mise en œuvre et les activités de plaidoyer. Il est nécessaire de s'assurer que les efforts sont bien coordonnés et qu'ils répondent aux besoins des gouvernements. Chaque situation exige une réponse adaptée.
- d) apporter un soutien efficace pour s'assurer que les petites agriculteurs peuvent avoir accès aux intrants, à la technologie, aux financements et aux marchés de manière à pouvoir accroître leur production et leurs propres revenus, et à pouvoir par là même contribuer à résoudre la crise. Dans ce contexte, la nouvelle initiative "Achats au service du progrès" du PAM pourrait fournir un excellent cadre de collaboration pour les organisations dont le siège est à Rome, en faisant converger les objectifs de l'aide alimentaire et la sécurité alimentaire avec ceux consistant à accroître la production agricole des petits exploitants ainsi que la stabilité sur les marchés alimentaires locaux.
- e) suivre une démarche commune pour aborder la sécurité alimentaire mondiale s'inspirant de "l'action sur deux fronts". Sur cette base, élaborer des outils communs en matière de plaidoyer afin de s'en servir dans les forums de haut niveau et les sommets internationaux, par exemple dans les conférences sur le financement du développement, le changement climatique, etc.

41. Sur le terrain, les groupes thématiques sur la sécurité alimentaire pourraient jouer un rôle de coordination dans le contexte d'une collaboration plus large entre les Nations Unies et les Institutions de Bretton Woods.

(3) *LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LES MESURES CONNEXES DE GESTION CONCERNANT LES RESSOURCES NATURELLES*

42. Les organisations ayant leur siège à Rome apporteront leur contribution aux importantes négociations sur l'action coopérative à long terme et les arrangements post-2012 relatifs aux changements climatiques pris sous les auspices de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Ces organisations ont un rôle à jouer en ce qui concerne les mesures d'adaptation et d'atténuation dans l'agriculture, les pêches et la forêt, et les retombées en ce qui concerne la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la production agricole (y compris la gestion des forêts axée sur le développement rural), les bioénergies et l'accès aux moyens de financement, la technologie et le renforcement des capacités au bénéfice concret des petits exploitants agricoles. Leurs contributions s'efforceront de tirer parti des avantages individuels et collectifs des trois organisations.

43. Au niveau national, les organisations ayant leur siège à Rome s'efforceront d'aider les pays en développement à renforcer leurs propres capacités de faire face aux changements climatiques, et à accéder aux mécanismes de financement et stimulants internationaux visant à faciliter l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de ses effets, ainsi qu'aux transferts de technologie. Au niveau international, elles travailleront avec tous les pays pour mettre en place des mécanismes internationaux efficaces et un système de gouvernance permettant d'affronter les problèmes liés au changement climatique. Leur coopération dans ce domaine s'inspirera de la coopération présente et passée en matière de changement climatique

avec un vaste éventail de partenaires, y compris d'autres entités du système de l'ONU tels que la Convention cadre de l'ONU sur le changement climatique, le Groupe d'expert intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), ainsi que les entités de la société civile et du secteur privé.

44. La collaboration entre les organisations qui ont leur siège à Rome est déjà bien avancée en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et pour ce qui concerne les rapports entre ce dernier, la terre et les ressources naturelles. Au titre des récentes expériences figurent les contributions à la *Conférence Internationale sur la Réforme Agraire et le Développement Rural* par le biais de leur participation conjointe dans la Coalition internationale pour l'accès à la terre, et la participation du FIDA à l'initiative de la FAO pour l'élaboration de directives volontaires relatives à l'accès à la terre ("Voluntary Guidelines on Access to Land"). Le travail de la FAO à l'appui de la prochaine publication du FIDA sur la pauvreté rurale a également renforcé la collaboration et les différentes unités continueront de travailler en réseau, partager leurs connaissances et des analyses sur l'évolution des défis auxquels font face l'agriculture et les producteurs ruraux. La *Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies* de juin 2008 a également donné un nouvel élan à la collaboration entre les trois organisations sur certains aspects du changement climatique et cette coopération se poursuivra dans le contexte des réunions de négociations préparatoires la réunion de Copenhague en 2009.

45. De plus, les organisations ayant leur siège à Rome ont un avantage comparatif important dans le domaine de l'analyse de la vulnérabilité, du suivi mondial et de la collecte de données leur permettant d'assurer un suivi sur les grands domaines et d'offrir un service de conseil en ce qui concerne les moyens de faire face au changement climatique et la gestion des ressources naturelles. Une plus grande attention sera également accordée à l'analyse statistique et la coordination entre les trois organisations sera renforcée pour maximiser l'impact.

46. La FAO, le FIDA et le PAM entendent avancer dans quatre directions:

- La mobilisation des ressources au profit d'investissements environnementaux visant à promouvoir de bonnes pratiques de gestion de la terre et des eaux et le développement des marchés.
- La recherche pour promouvoir une meilleure adaptation changements climatique par le biais de techniques novatrices et de méthodes de gestion dans l'agriculture et la gestion des ressources naturelles, y compris le développement de variétés végétales améliorées, de biocarburants, de méthodes culturales et de gestion des eaux alternatives. Il convient également d'examiner le rôle du bois de chauffage dans les zones rurales en rapport avec la sécurité alimentaire.
- Promouvoir l'adaptation et mettre en œuvre des actions sur le terrain favorisant l'adaptation au changement climatique, au moyen du renforcement des institutions et de l'adoption de technologies appropriées élaborées en collaboration avec les groupes d'agriculteurs, les populations tributaires de la forêt, de la pêche, les communautés et les femmes afin de leur permettre de mieux planifier leur gestion des ressources naturelles et de mieux s'adapter aux impacts et aux risques liés au changement climatique. Cela englobe le travail visant à élaborer des mécanismes de financement du carbone à petite échelle pour les petits exploitants et à faciliter l'accès aux possibilités de financement pour des actions environnementales relevant du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).
- Préparation aux urgences: étudier les processus durables permettant de promouvoir des systèmes de gestion des risques et des urgences prévoyant notamment: i) l'évaluation et la réduction des risques dans les secteurs alimentaire et agricole pour les personnes vulnérables dans les pays à risque élevé et à faible capacité exposés aux catastrophes naturelles; ii) réparation aux urgences et alerte rapide; et iii) interventions d'urgence et

relèvement. L'évolution récente en matière de gestion des risques et de catastrophes naturelles consistant à associer les acteurs publics et privés (notamment le secteur des assurances et de la réassurance) offre une excellente occasion d'intégrer la réduction du risque et la gestion des situations d'urgence dans les politiques, les programmes de collaboration et les options concernant les interventions à prendre, et de faciliter la prise en compte des données météorologiques dans l'agriculture.

(4) *INITIATIVE OMD – AFRIQUE – GROUPE THEMATIQUE SUR L'AGRICULTURE ET LA SECURITE ALIMENTAIRE*

47. Le *Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire* est coordonné par la FAO et l'Union africaine (AU)⁴ et il recrute ses membres à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur du système des Nations Unies. La FAO et le FIDA ont apporté d'importantes contributions en ce qui concerne les aspects du plan d'activités de ce Groupe thématique relatifs au développement de l'agriculture tandis que le PAM a centré sa contribution sur le volet assistance directe du plan d'activités concernant les filets de sécurité, les programmes de nutrition, les cantines scolaires, les systèmes d'alerte rapide et l'évaluation de la vulnérabilité.

48. Le plan d'activités a été élaboré en tenant compte du fait que différentes situations appellent différents types de soutien. La petite agriculture peut tirer parti de mesures agissant sur la consommation et les revenus, tandis que les gros exploitants peuvent également bénéficier au niveau de leur production d'une croissance économique plus soutenue dans la région.

49. Le résultat du travail du Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire est un excellent exemple de robuste collaboration entre les organisations qui ont leur siège à Rome pour cinq raisons principales:

1. La coopération repose sur l'appropriation des activités au niveau national et sa propre adaptation aux besoins du gouvernement national. Le plan d'activités du Groupe thématique prend acte du fait que le programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) constitue le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'Initiative OMD-Afrique, visant à promouvoir la productivité de l'agriculture et à réaliser la sécurité alimentaire.
2. Il s'inscrit directement dans la stratégie de «l'action sur deux fronts» qui reflète l'approche commune des trois organisations ayant leur siège à Rome pour ce qui est de la réduction de la faim et de la pauvreté rurale. Cette approche combine les investissements moyens alimentaires et l'adaptation des politiques à l'appui du secteur agricole et du développement rural avec l'assistance directe pour apporter un secours aux victimes de la faim aujourd'hui. Le plan d'activités identifie des mesures pratiques permettant de réaliser des gains durables de productivité dans le secteur agricole. Il préconise un examen urgent des questions relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en soulignant l'importance de filets de sécurité au profit avant tout des personnes qui souffrent le plus de l'insécurité alimentaire, et qui pourraient ainsi recevoir une aide en espèces ou sous forme de produits alimentaires.
3. Le plan d'activités tire partie des avantages comparatifs de chaque organisation. Ainsi, il reflète l'expertise de la FAO dans le domaine des politiques et le domaine technique, dans son orientation générale et dans ses recommandations sur la productivité agricole. Ces recommandations en ce qui concerne l'assistance aux petits exploitants et au financement de l'agriculture reflètent l'expertise du FIDA dans ces domaines. L'expérience et les connaissances du PAM en ce qui concerne les programmes

⁴ Le *Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire* compte parmi ses membres des représentants de la Banque mondiale, du FIDA, du PAM, de la Banque africaine de développement, du PNUD, le conseiller spécial du Secrétaire Général de l'ONU, de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique, du Forum de recherche agricole en Afrique (FARA), de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), de la Plate-forme mondiale des donateurs pour le développement rural (GPRD), de la Fédération internationale des producteurs agricoles (FIA) et du NEPAD.

- d'assistance nutritionnelle et alimentaire sur le terrain ont fourni la matière de la partie du plan d'activités traitant des mesures de protection sociale et de l'assistance directe.
4. Le Groupe thématique sur l'agriculture et la sécurité alimentaire constitue un partenariat plus large ne se bornant pas aux institutions qui ont leur siège à Rome, et s'étendant aux institutions régionales africaines, à la Banque mondiale, et à différents représentants de la société civile et du secteur agricole. Cette méthode remarquable de coopération et d'approche axée sur les résultats a contribué à la mise en place d'un partenariat entre les trois organisations qui ont leur siège à Rome et l'Alliance pour une révolution verte en Afrique. Il crée également une base en vue de futures missions au niveau du pays et d'ateliers destinés à aider les pays d'Afrique à élaborer des projets et programmes spécifiques répondant à leurs besoins en matière de réduction de la faim.
 5. On trouve également la marque d'une vigoureuse collaboration entre les organisations qui ont leur siège à Rome dans les recommandations du Groupe de pilotage pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique. Ce Groupe, présidé par le Secrétaire Général de l'ONU, souligne qu'il est nécessaire d'investir pour accroître la productivité agricole, de promouvoir les programmes de cantines scolaires et la nutrition en général, et d'investir dans des dispositifs de protection sociale notamment dans des systèmes d'assurance.

(5) LA TRANSITION DU RELEVEMENT AU DEVELOPPEMENT

50. La notion de “continuum” entre la phase des secours d'urgence et celle du développement est apparue au début des années 90 à un moment où donateurs et autres acteurs du développement commençaient à prendre conscience et à se préoccuper gravement du manque de continuité et de cohérence entre les programmes d'assistance humanitaire et de secours d'urgence. Afin de remédier à ces lacunes, une aide d'urgence doit être fournie dans un cadre cohérent et sur la base d'une coordination convenable entre les différents acteurs de manière à assurer la complémentarité des interventions. Il est également nécessaire d'aborder les questions liées au redressement après une situation d'urgence. Les organisations qui ont leur siège à Rome sont dans une situation idéale pour travailler ensemble dans ces domaines de transition afin, autrement dit, de «*reconstruire mieux*».

51. L'approche de “l'action sur deux fronts” reste une priorité stratégique en matière de planification et de conception de programmes en particulier dans la transition de la phase urgence/redressement à la phase de développement. Cela exige que les partenaires soient présents durant une période prolongée (ce qui bien souvent n'est pas le cas dans des situations d'urgence et de transition), et qu'ils s'engagent à investir des montants prévisibles à moyen terme (sur une période de quelques années au moins). Dans cette optique, il semblerait logique que le PAM puisse «transférer» ses populations cibles à des programmes d'investissement de la FAO et /ou du FIDA en faveur de l'agriculture et du développement rural.

52. Les organisations qui ont leur siège à Rome collaboreront afin d'intégrer leurs interventions d'urgence dans un cadre stratégique à long terme pour la sécurité alimentaire, en cherchant des moyens d'accélérer la transition pour les partenaires en développement, et en encourageant les autres partenaires, y compris ceux du secteur privé, à unir leurs forces. Le rôle du PAM en matière de distribution des aliments, par exemple, contribue indubitablement à sauver des vies au début des crises (et parfois longtemps après) mais il facilite également le rétablissement des moyens d'existence dans la phase de redressement. D'autres activités ayant un caractère d'urgence comme les programmes de cantines scolaires ou de vivres-contre-travail ont sans doute un rôle important à jouer dans la préservation des actifs humains – prévention de la malnutrition, dissuasion de recourir à des solutions destructrices pour parer aux urgences, et transferts de revenus permettant aux familles d'envoyer leurs enfants à l'école. De la sorte, une plate-forme est créée sur la base de laquelle les personnes peuvent tirer parti d'opportunités de développement plus productives, telles que celles offertes par les interventions du FIDA et de la FAO.

Annexe 1 – Décisions des organes directeurs et recommandations de l'EEI

Décision du Conseil d'administration du PAM**2007/EB.2/33 Collaboration entre les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome**

Le Conseil d'administration a pris note de l'information fournie dans "Collaboration entre les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome" (PAM/EB.2/2007/12-C) et a encouragé le PAM à continuer à renforcer sa coopération avec la FAO et le FIDA dans les domaines qui contribuent à la réalisation des objectifs stratégiques et de gestion approuvés par le Conseil d'administration du PAM.

Le Conseil d'administration a invité le Secrétariat du PAM à intégrer dans le processus de planification stratégique une analyse approfondie des points forts et des faiblesses du PAM et des lacunes du système international de lutte contre la faim.

Le Conseil d'administration a instamment prié le Secrétariat du PAM, suite au processus de planification stratégique, de consulter les institutions ayant leur siège à Rome en vue d'élaborer un document conjoint sur les orientations que les partenariats opérationnels à venir sur des objectifs déterminés pourraient prendre aux niveaux mondial, régional et national.

24 octobre 2007

Décision du Conseil d'administration du FIDA à sa quatre-vingt-douzième session**2007 EB 2007/92/C.R.P.1.**

Le Conseil d'administration a pris note de l'information fournie dans "Collaboration entre les institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome" (EB2007/92/R.52) et encourage le FIDA à renforcer sa coopération avec la FAO et le PAM, selon que de besoin, dans les domaines d'intérêt commun qui contribuent à la réalisation des objectifs inscrits dans le Cadre stratégique du FIDA 2007-2010.

En outre, le Conseil prie le Secrétariat du FIDA de mener des consultations avec les autres institutions des Nations Unies ayant leur siège à Rome en vue de l'élaboration d'un document conjoint sur les orientations que pourraient prendre les futurs partenariats opérationnels aux niveaux mondial, régional et national au service d'un objectif.

Décembre 13 2007

**FAO Rapport de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier
CL 135/2**

Point 2: Collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA pour les activités ayant trait à l'administration et au traitement des opérations.

Les Comités se sont félicités des informations données dans le Rapport d'activité publié sous la cote JM 08.1/2 concernant la collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA, ainsi que de celles découlant des débats du séminaire informel conjoint destiné aux Représentants permanents sur la coopération entre les institutions ayant leur siège à Rome, qui s'est tenu à la FAO le 26 mai 2008. Ils ont apprécié l'élargissement de la portée du rapport, qui inclut la réaction de la FAO à la Résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'Examen triennal d'ensemble des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, son rôle dans le processus de réforme du système des Nations Unies et sa contribution à l'initiative «Unis dans l'action» dans les pays où elle est réalisée en mode pilote.

Les Comités ont noté avec satisfaction que le recensement des domaines de collaboration avait mis en lumière le large éventail d'activités menées conjointement. Ils ont dûment apprécié les efforts faits par les trois institutions ayant leur siège à Rome pour tirer le meilleur parti possible des synergies et complémentarités entre les services qu'elles rendent à leurs membres. Ils ont insisté sur la nécessité d'une telle convergence pour améliorer les résultats et éviter les chevauchements d'activités sur le terrain comme au siège des trois institutions de Rome.

Les Comités ont noté que si des progrès avaient été obtenus dans le domaine administratif, il faudrait, au stade de la programmation conjointe, tenir compte de la nécessité de respecter le mandat institutionnel de chaque organisation. Il a été souligné que les partenariats devaient reposer sur des objectifs communs et des avantages comparatifs. Des renseignements supplémentaires ont été demandés sur les possibilités de collaboration entre la FAO, le PAM et le FIDA concernant les activités normatives et les méthodes de collecte de données et de cartographie de la vulnérabilité. Au niveau des pays, la collaboration devrait être développée, notamment pour ce qui est des instruments de programmation par pays, en vue d'améliorer la cohérence et la compatibilité des activités envisagées avec les priorités nationales en matière de développement et de favoriser une meilleure appropriation du programme par les pays, conformément aux principes de la Déclaration de Paris. Certains membres ont demandé que les liens entre la sécurité alimentaire et la production de bois de feu, ainsi que le renforcement des capacités soient davantage pris en compte. La séquence des interventions des trois institutions dans les situations de crise ou d'urgence a également suscité des interrogations.

Les Comités ont souligné la nécessité de mettre au point un document stratégique commun, d'ici la fin de juillet, sur la question de leur collaboration future, tout en rappelant que la stratégie envisagée devrait refléter le mandat et le rôle fondamental de chacune des institutions.

La Réunion conjointe a déclaré attendre avec intérêt le prochain rapport d'activité sur la collaboration entre les organisations ayant leur siège à Rome ainsi que sur leur coopération au sein du système des Nations Unies, tout en souhaitant qu'il contienne davantage de données quantitatives et d'analyses des économies, gains d'efficience et d'efficacité et gains d'impact résultant d'une collaboration accrue entre les institutions ayant leur siège à Rome, ainsi que des exemples concrets et des propositions spécifiques concernant leur future collaboration. Elle a été informée que l'examen détaillé systématique des services administratifs de la FAO, qui venait de commencer, était censé identifier les moyens pour les institutions ayant leur siège à Rome de travailler de manière plus efficace et efficiente et présenter un premier tableau des coûts impliqués, des économies possibles et du calendrier d'exécution.

Les membres des Comités se sont prononcés en faveur d'une intensification des efforts de collaboration et d'harmonisation en vue de l'adoption d'une stratégie commune de communication et de plaidoyer (messages conjoints), ainsi qu'au niveau de l'information sur la sécurité alimentaire et les systèmes d'alerte rapide, l'accent étant mis sur une répartition plus claire du travail et une plus grande cohérence stratégique entre les trois institutions.

28 mai 2008

Recommandation de l'Évaluation externe indépendante de la FAO

La Recommandation 5.4 de l'EEI relative aux organisations ayant leur siège à Rome dégage les domaines suivants comme domaines prioritaires pour la collaboration à venir:

- a) Les trois organisations devraient continuer à collaborer pour créer, par fusion, des services communs à Rome, y compris, dès que possible, les applications des technologies de l'information et des communications se prêtant à une prise en charge commune, comme la plateforme du système de gestion de la bibliothèque et, par la suite, la planification des ressources;

- b) elles devraient également entreprendre - et les organes directeurs devraient encourager – des efforts plus ambitieux dans des partenariats stratégiques et programmatiques, en particulier:
 - i) une représentation conjointe dans les bureaux de terrain avec le FIDA et en Amérique latine, avec l'IICA, des évaluations de la situation alimentaire et de la nutrition, et les questions d'orientation générale concernant les dispositifs de protection sociale et l'aide alimentaire;
 - ii) assurer des synergies avec le PAM au niveau technique, notamment pour l'alerte rapide, les évaluations de l'alimentation et de la nutrition et les questions de politiques relatives aux filets de sécurité et à l'aide alimentaire
 - iii) assurer des synergies avec le FIDA dans un large éventail d'interfaces techniques allant du financement d'activités rurales aux entreprises agricoles et à des questions sexospécifiques et englobant la mise au point de projets, la supervision et le dialogue national sur les politiques (DSRP);
- c) définir une stratégie conjointe en matière de communication et de promotion avec le PAM et le FIDA.

21 septembre 2007

Annexe 2 – Résumé cartographique abrégé

POINT #2 SUR LA COLLABORATION – JANVIER 2008

Collaboration entre les institutions basées à Rome

Rapport d'activité  Janv. 2006 – Déc. 2007

Groupe 3x3x3: FAO / FIDA / PAM

Résumé

Collaboration – Données globales

Au total, 392 exemples de collaboration entre la FAO, le FIDA et le PAM ont été recensés en 2006 et 2007, se déroulant au niveau mondial/Siège, au niveau régional et au niveau des pays. Près de 70 pour cent du total des initiatives de collaboration ont eu lieu au niveau des pays, qui étaient quelque 78 à en bénéficier.

- **Question: quels sont les avantages/résultats de cette collaboration?**
- **Question: y a-t-il lieu (besoin/potentiel) d'amplifier cette collaboration?**

Collaboration – Par organisation

Approximativement 20 pour cent des exemples de collaboration signalés concernaient les trois organisations établies à Rome (FAO/FIDA/PAM) travaillant ensemble, tandis que 60 pour cent associaient FAO et PAM, 18 pour cent associaient FAO et FIDA et environ 5 pour cent étaient des cas de collaboration entre le FIDA et le PAM.

- **Question: y a-t-il lieu d'amplifier la collaboration associant les trois institutions?**
- **Question: y a-t-il lieu (besoin/potentiel) d'amplifier la collaboration FIDA/PAM?**

Collaboration – Par échelle géographique et région

24 pour cent de la collaboration s'est déroulée au niveau mondial, 6 pour cent au niveau régional et 70 pour cent au niveau des pays.

48 pour cent de la collaboration a eu lieu en Afrique subsaharienne, 14 pour cent en Asie, 9 pour cent en Amérique latine et dans les Caraïbes, 4 pour cent au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et enfin 1 pour cent du total intéressait l'Europe et la CEI.

- **Question: y a-t-il lieu d'amplifier la collaboration au niveau régional?**
- **Question: y a-t-il lieu (besoin/potentiel) d'amplifier la collaboration dans d'autres régions en dehors de l'Afrique subsaharienne?**

Collaboration – Par type

La collaboration a été classée en quatre catégories. Le Pilier 1 »Investissement agricole – investissements accrus au service du développement agricole et rural» représentait 19 pour cent de la collaboration totale, le Pilier 2 »Définition des politiques, renforcement des capacités, gestion des savoirs et plaidoyer» en représentait 33 pour cent, le Pilier 3 »Opérations d'urgence et relèvement, y compris gestion des risques de catastrophe» couvrait 34 pour cent de l'ensemble de collaboration, et enfin 13 pour cent de la collaboration concernait des activités ayant trait à l'administration.

- **Question: quels sont les types de collaboration les plus courants dans le cadre des piliers 1, 2 et 3?**
- **Question: y a-t-il lieu (besoin/potentiel) d'amplifier certains types de collaboration?**

Collaboration – Points saillants

Le nombre moyen d'activités menées en collaboration dans les 78 pays concernés était de 3,5.

10 pays ont signalé au moins 7 initiatives de collaboration: Pakistan (14); Tanzanie (13); Mozambique (12); Burundi (11); Somalie (9); Cameroun (8); Libéria (7); Niger (7); Sierra Leone (7); et Zambie (7).

- **Question: quels facteurs concourent à un niveau élevé de contribution dans certains pays?**
- **Question: y a-t-il des pays dans lesquels on pourrait s'attendre à une plus forte collaboration?**

Informations complémentaires

Annexe 1 – Bilan par pays (classés par ordre alphabétique et selon le bilan)

Données essentielles: Janvier 2006 – Décembre 2007

| | |
|---|------------|
| ➤ Total des collaborations notifiées: | 392 |
| ➤ Nbre total de pays concernés par collaboration: | 78 |
| ➤ Collaborations au niveau mondial: | (24 %) 96 |
| ➤ Collaborations au niveau régional: | (6 %) 25 |
| ➤ Collaborations au niveau des pays: | (69 %) 271 |
| ➤ Pilier 1 – Investissement agricole: | (19 %) 76 |
| ➤ Pilier 2 – Politiques/Renf. cap./Plaidoyer: | (33 %) 131 |
| ➤ Pilier 3 – Op. d'urgence/Relèvement: | (34 %) 133 |
| ➤ Activités à caractère administratif: | (13 %) 52 |
| ➤ Collaboration FAO/FIDA/PAM: | (19 %) 76 |
| ➤ Collaboration FAO/FIDA: | (18 %) 70 |
| ➤ Collaboration FAO/PAM: | (59 %) 231 |
| ➤ Collaboration FIDA/PAM: | (4 %) 16 |

Annexe 3 - Collaboration entre les institutions basées à Rome
– Informations statistiques actualisées
(1er janvier 2006 – 30 juin 2007)

(1) CATEGORIES DE COLLABORATION

La collaboration a été classée en quatre catégories:

- **Pilier 1:** Investissement agricole – investissements accrus au service du développement agricole
- **Pilier 2:** Définition des politiques, renforcement des capacités, gestion des savoirs et plaidoyer
- **Pilier 3:** Opérations d'urgence et relèvement, y compris gestion des risques de catastrophes

Note: Chaque fois que possible, la collaboration a été classée dans une seule catégorie. Toutefois, dans 37 cas elle a été classée dans deux catégories. Par exemple, la codirection assurée par la FAO et le PAM de l'équipe de terrain du groupe de la sécurité alimentaire dans le contexte du Comité permanent interinstitutions relève clairement de la collaboration au titre du Pilier 3 (opérations d'urgence), mais en même temps cette forme d'action élargit la fonction de plaidoyer (Pilier 2). Ainsi, dans des situations de ce type la collaboration est classée dans les deux catégories pertinentes. On trouvera à l'Annexe 2 des précisions sur la méthodologie.

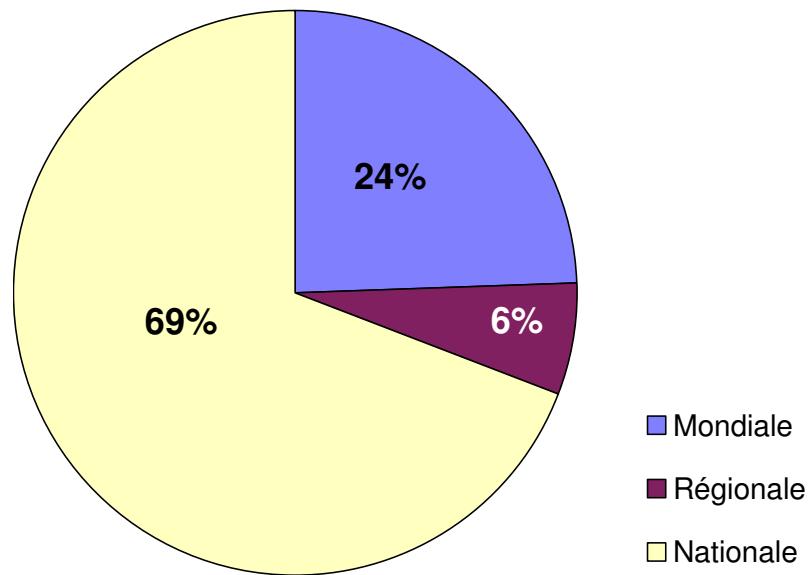
(2) COLLABORATION – DONNEES QUANTITATIVES, ECHELLE GEOGRAPHIQUE ET REGION

Au total, 392 exemples de collaboration ont été recensés du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2007.

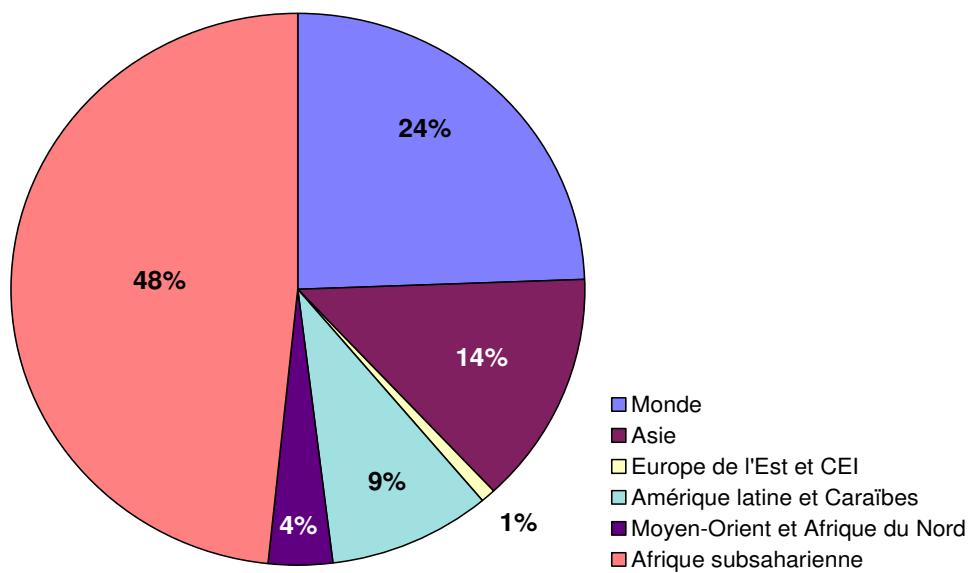
Des processus de collaboration ont été répertoriés dans 78 pays (voir Annexe 1). Les cas de collaboration relevaient pour 24 pour cent du niveau mondial, 6 pour cent du niveau régional et 70 pour cent du niveau des pays.

Tableau1: Collaboration par échelle géographique

| | Nombre | Pourcentage |
|----------|--------|-------------|
| Mondial | 96 | 24 % |
| Régional | 25 | 6 % |
| National | 271 | 69 % |
| Total | 392 | |

Figure 1: Échelle géographique de la collaboration

Un quart de toutes les initiatives conduites en collaboration concernait le niveau mondial et/ou celui du Siège. Près de 50 pour cent ont eu lieu en Afrique subsaharienne, ce qui témoigne de l'ampleur des opérations menées respectivement par les trois institutions dans cette région. Quelque 15 pour cent se sont déroulées en Asie, tandis que 9 pour cent intéressaient l'Amérique latine et les Caraïbes. Quatre pour cent du total des cas de collaboration signalés concernaient le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, et 1 pour cent l'Europe et la CEI.

Figure 2: Collaboration - par région

Question: y a-t-il lieu d'amplifier la collaboration au niveau régional?

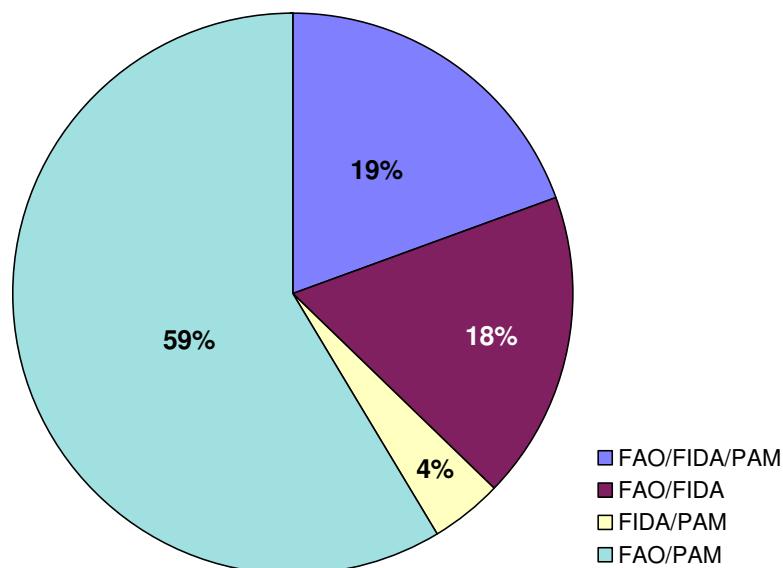
Question: pourquoi la collaboration est-elle concentrée en Afrique subsaharienne?

Question: y a-t-il lieu (besoin/potentiel) d'amplifier la collaboration dans d'autres régions en dehors de l'Afrique subsaharienne?

(3) COLLABORATION – PAR ORGANISATION

Approximativement 20 pour cent des exemples de collaboration signalés concernaient les trois organisations établies à Rome travaillant ensemble. La collaboration entre la FAO et le PAM représente de loin – avec près de 60 pour cent du total – la majeure forme de collaboration interinstitutions, ce qui reflète le haut degré de complémentarité entre leurs programmes respectifs et les possibilités de synergie qui existent entre les activités de la FAO se rapportant aux situations d'urgence et les opérations et programmes humanitaires du PAM. Pour 18 pour cent, la collaboration associait la FAO et le FIDA travaillant ensemble, le plus souvent au travers du soutien apporté par le Centre d'investissement de la FAO à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes du FIDA, dans le cadre du Programme de coopération. La collaboration associait à hauteur de 5 pour cent environ le PAM et le FIDA, généralement dans le cadre d'initiatives visant à corrélérer des projets financés par le FIDA à des interventions prolongées de secours et de relèvement conduites par le PAM (par ex. Syrie). Mais la collaboration entre ces deux institutions revêtait aussi un caractère administratif, par exemple, lorsque les bureaux de pays du PAM ont hébergé des fonctionnaires du FIDA affectés à son Programme pilote de présence sur le terrain (comme en Chine).

Figure 3: Collaboration - par organisation



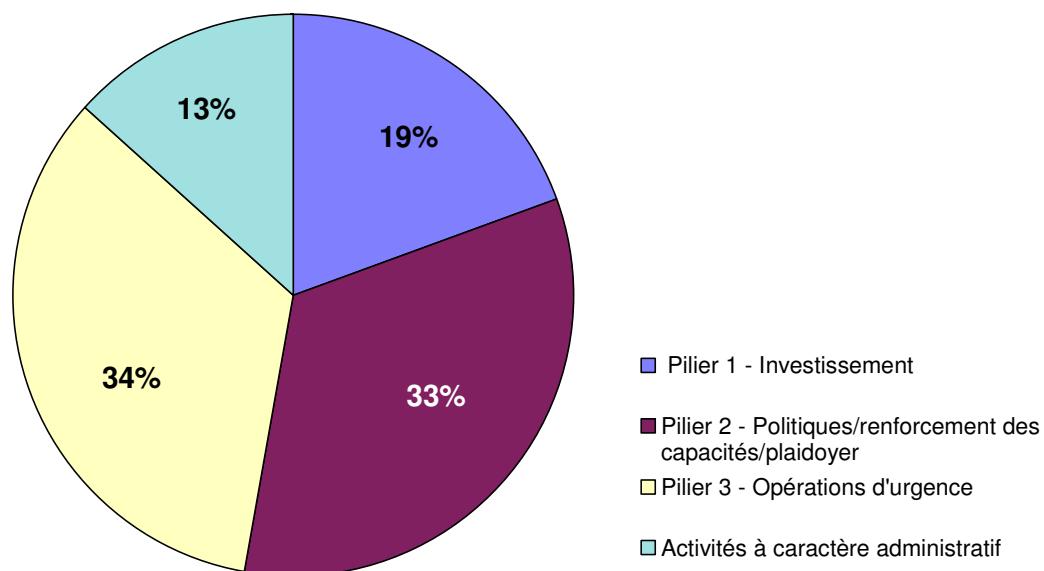
Question: y a-t-il lieu d'amplifier la collaboration associant simultanément les trois institutions (autrement dit, faudrait-il que les trois institutions interviennent dans les cas où deux d'entre elles travaillent déjà en collaboration?)

Question: y a-t-il lieu (besoin/potentiel) d'intensifier la collaboration FIDA/PAM?

(4) COLLABORATION - PAR CATEGORIE

Le Pilier 2 (politiques, renforcement des capacités et plaidoyer) et le Pilier 3 (opérations d'urgence) comptent chacun pour environ un tiers de tous les cas de collaboration. Le Pilier 1 (investissement) représente presque 20 pour cent de la collaboration tandis que la part de l'administration est de 13 pour cent.

Figure 4: Collaboration - par catégorie



Le *tableau 2* montre la collaboration interinstitutions par catégorie et échelle géographique. Il apparaît que la collaboration FIDA/PAM se situe exclusivement au niveau des pays, tandis que la collaboration FAO/FIDA et FAO/PAM a lieu à tous les niveaux, de même que la collaboration associant simultanément les trois institutions basées à Rome.

Question: quels sont les types de collaboration les plus courants dans le cadre des piliers 1, 2 et 3?

Question: y a-t-il lieu (besoin/potentiel) d'amplifier certains types de collaboration?

Question: y a-t-il lieu d'élargir la portée de la collaboration dans le contexte des différentes catégories (par ex. accroître les opérations conjointes relevant du Pilier 3)?

Le *tableau 2* montre aussi que la collaboration relevant du Pilier 1 (investissement) a principalement lieu au niveau des pays, tandis que dans le contexte du Pilier 2 (politiques, renforcement des capacités et plaidoyer) elle concerne les trois niveaux. S'agissant du Pilier 3, elle est surtout concentrée au niveau des pays. Enfin, la collaboration à caractère administratif concerne essentiellement le niveau mondial/Siège. Ces données sont ventilées de manière plus détaillée dans les graphiques des *figures 5, 6 et 7*.

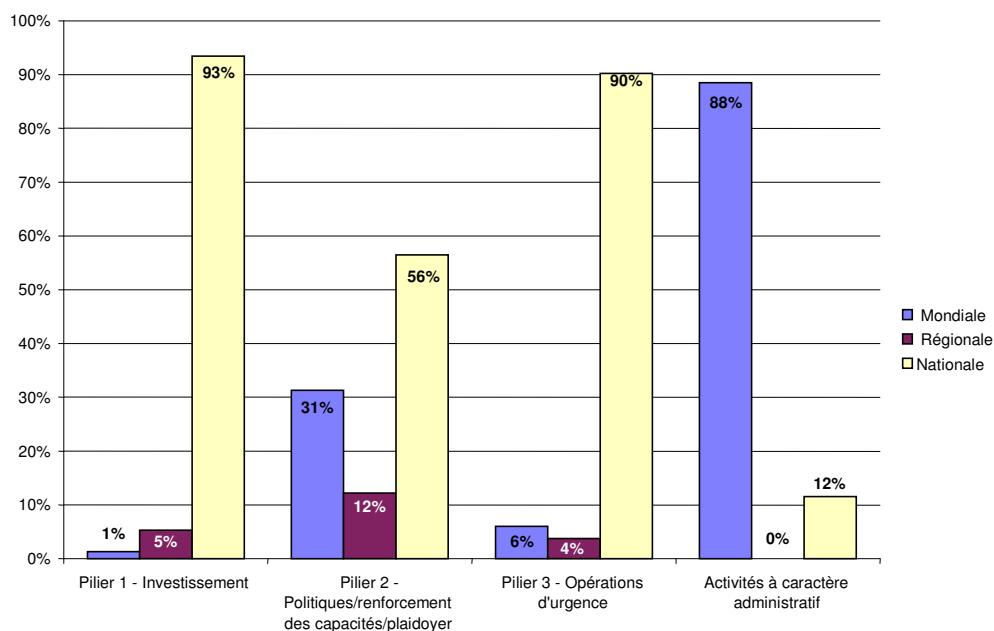
Tableau 2: Collaboration par institution, échelle géographique et catégorie

| | FAO/FIDA/ PAM | FAO/FID A | FIDA/PA M | FAO/PA M | Total |
|--|------------------|--------------|--------------|-------------|------------|
| Mondial | | | | | |
| Pilier 1 - Investissement | | 1 | | | 1 |
| Pilier 2 - Politiques/Renf. capacités/Plaidoyer | 15 | 19 | | 7 | 41 |
| Pilier 3 – Opérations d’urgence | | | | 8 | 8 |
| Activités à caractère administratif | 26 | 4 | | 16 | <u>46</u> |
| Sous-total | | | | | 96 |
| National | | | | | |
| Pilier 1 - Investissement | 8 | 17 | 10 | 36 | 71 |
| Pilier 2 - Politiques/Renf. capacités/Plaidoyer | 15 | 8 | 1 | 50 | 74 |
| Pilier 3 – Opérations d’urgence | 8 | 1 | 3 | 108 | 120 |
| Activités à caractère administratif | | 4 | 2 | | <u>6</u> |
| Sous-total | | | | | 271 |
| Régional | | | | | |
| Pilier 1 - Investissement | 1 | 2 | | 1 | 4 |
| Pilier 2 - Politiques/Renf. capacités/Plaidoyer | 3 | 12 | | 1 | 16 |
| Pilier 3 – Opérations d’urgence | | 2 | | 3 | 5 |
| Activités à caractère administratif | | | | | |
| Sous-total | | | | | 21 |
| Total | 76 | 70 | 16 | 230 | 392 |
| % of Total | 19% | 18% | 4% | 59% | |

Question: y a-t-il lieu d’élargir la collaboration entre institutions dans le contexte de certaines catégories – par exemple, élargir la collaboration FAO/PAM pour inclure des domaines relevant du Pilier 2? Intensifier la coopération pour les types les plus courants de collaboration relevant des Piliers 1, 2 et 3?

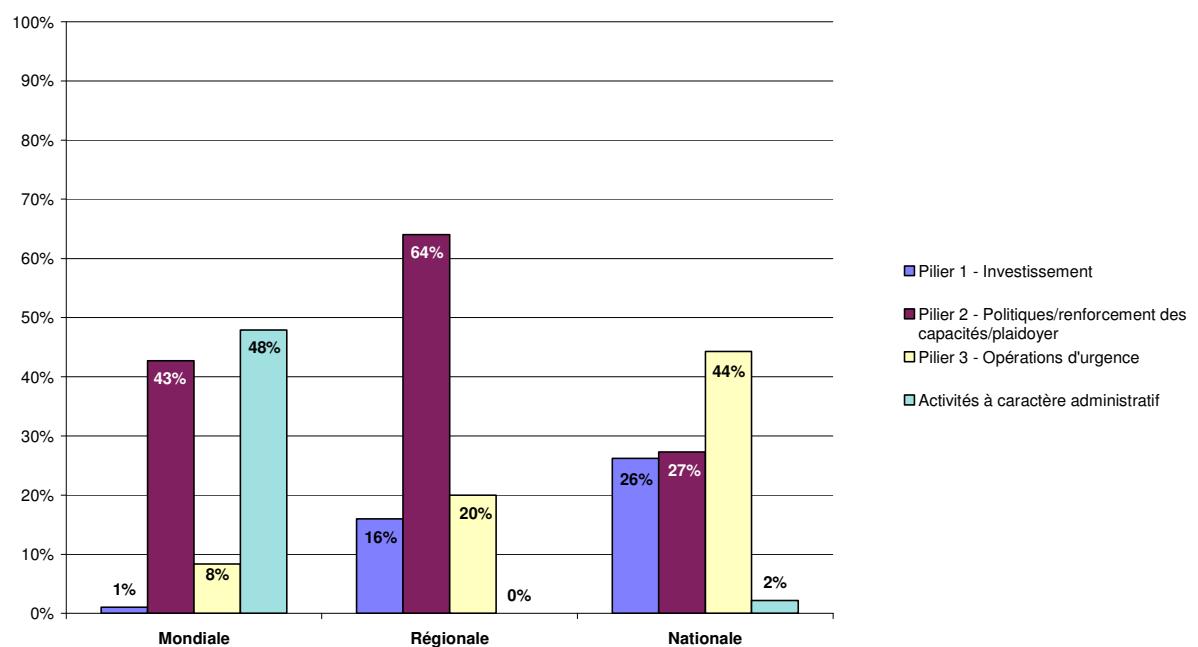
La *figure 5* présente l’échelle géographique des différents types de collaboration. On peut ainsi constater que la collaboration au titre du Pilier 1 (investissement) a lieu à hauteur de 5 pour cent au niveau régional et de 93 pour cent au niveau national. Pour le Pilier 2, on note qu’elle intervient à tous les niveaux. La collaboration dans le contexte du Pilier 3 est fortement concentrée au niveau national, tandis que la collaboration à caractère administratif, par contre, concerne largement le niveau mondial/Siège, avec une petite fraction au niveau national.

Figure 5: Collaboration - par catégorie en fonction de l'échelle



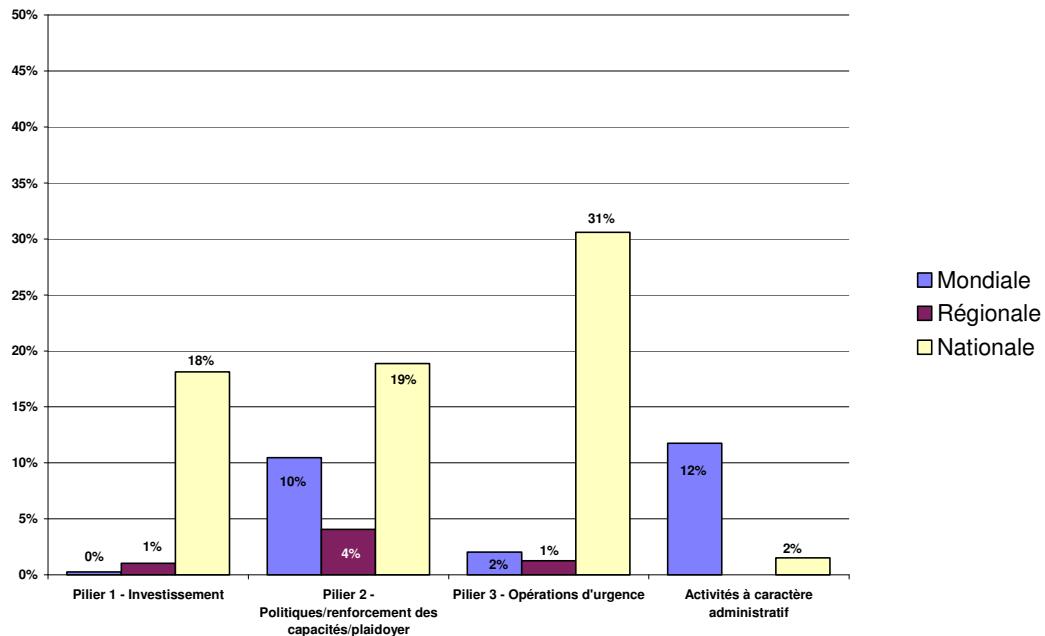
La *figure 6* présente les mêmes données différemment. Elle montre pour chaque échelle géographique (mondiale, régionale, nationale) la part des différentes catégories de collaboration. Par exemple, il apparaît que la collaboration au niveau national concerne pour 44 pour cent le Pilier 3 (opérations d'urgence) et que la collaboration au niveau régional a majoritairement trait – 64 pour cent – au Pilier 2 (politiques, renforcement des capacités et plaidoyer). On peut clairement constater qu'au niveau mondial, la majorité de la collaboration concerne soit les activités du Pilier 2 soit l'administration.

Figure 6: Collaboration - par échelle en fonction de la catégorie



La *figure 7* présente la part, aux différents échelons, de chaque catégorie en pourcentage de la collaboration totale. On peut voir, par exemple, que le Pilier 2 (politiques/renforcement des capacités/plaidoyer) au niveau mondial représente 10 pour cent de l'ensemble de la collaboration et que les activités du Pilier 3 au niveau national en représentent 31 pour cent.

Figure 7: Contribution totale par catégorie et par échelle géographique



Question: pourrait-on intensifier la collaboration au titre du Pilier 2 (politiques/renforcement des capacités/plaidoyer) au niveau national ou mondial?

Question: quels sont les facteurs qui encouragent la collaboration dans différentes catégories aux différentes échelles géographiques?

Annexe 4 – Bilan de la collaboration à l'échelle mondiale, régionale et nationale

| | Nbre |
|-----------------------------|-------------|
| Monde | 96 |
| Asie | 3 |
| Amérique latine et Caraïbes | 5 |
| Afrique subsaharienne | 17 |
| TOTAL | 121 |

1 – PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

| | Nbre | | Nbre | | Nbr e |
|--------------------------------|------|-----------------------------|--------------|------------------------------|------------|
| 1 Afghanistan | 1 | 27 Ghana | 3 | 53 Nigéria | 2 |
| 2 Afrique du Sud | 5 | 28 Guatemala | 3 | 54 Ouganda | 3 |
| 3 Algérie | 1 | 29 Guinée | 5 | 55 Pakistan | 14 |
| 4 Angola | 3 | 30 Guinée-Bissau | 5 | 56 Pérou | 5 |
| 5 Bande de Gaza et Cisjordanie | 2 | 31 Haïti | 6 | 57 Philippines | 4 |
| 6 Bangladesh | 1 | 32 Honduras | 2 | 58 République arabe syrienne | 1 |
| 7 Bénin | 1 | 33 Inde | 5 | 59 République centrafricaine | 4 |
| 8 Bhoutan | 3 | 34 Indonésie | 2 | 60 Rép. dém. du Congo | 6 |
| 9 Bolivie | 3 | 35 Iran (Rép. islamique d') | 1 | 61 Rép. dém. pop. lao | 2 |
| 10 Burkina Faso | 6 | 36 Iraq | 1 | 62 République dominicaine | 1 |
| 11 Burundi | 11 | 37 Jordanie | 3 | 63 Rép.-Unie de Tanzanie | 13 |
| 12 Cambodge | 2 | 38 Kenya | 3 | 64 Rwanda | 1 |
| 13 Cameroun | 8 | 39 Lesotho | 3 | 65 Sao Tomé-et-Principe | 1 |
| 14 Chine | 2 | 40 Liban | 3 | 66 Sénégal | 2 |
| 15 Colombie | 3 | 41 Libéria | 7 | 67 Sierra Leone | 7 |
| 16 Congo | 2 | 42 Madagascar | 2 | 68 Somalie | 9 |
| 17 Côte d'Ivoire | 6 | 43 Malawi | 4 | 69 Soudan | 4 |
| 18 Cuba | 2 | 44 Maldives | 2 | 70 Sri Lanka | 4 |
| 19 Djibouti | 1 | 45 Mali | 3 | 71 Swaziland | 3 |
| 20 Égypte | 1 | 46 Mauritanie | 3 | 72 Tchad | 2 |
| 21 El Salvador | 3 | 47 Mozambique | 12 | 73 Timor-Leste | 3 |
| 22 Équateur | 1 | 48 Myanmar | 1 | 74 Togo | 1 |
| 23 Éthiopie | 4 | 49 Namibie | 2 | 75 Turquie | 1 |
| 24 Fédération de Russie | 1 | 50 Népal | 2 | 76 Vietnam | 1 |
| 25 France | 1 | 51 Nicaragua | 2 | 77 Yémen | 3 |
| 26 Gambie | 1 | 52 Niger | 7 | 78 Zambie | 7 |
| | | | TOTAL | | 271 |

2 – PAR NOMBRE DE COLLABORATIONS PAR PAYS

| | | Nbre | | | Nbre | | | Nbre | |
|----|-----------------------------|------|----|------------------------------|--------------|----|---------------------------|------------|---|
| 1 | Pakistan | 14 | 27 | Bhoutan | 3 | 53 | Maldives | | 2 |
| 2 | République-Unie de Tanzanie | 13 | 28 | Bolivie | 3 | 54 | Namibie | | 2 |
| 3 | Mozambique | 12 | 29 | Colombie | 3 | 55 | Népal | | 2 |
| 4 | Burundi | 11 | 30 | El Salvador | 3 | 56 | Nicaragua | | 2 |
| 5 | Somalie | 9 | 31 | Ghana | 3 | 57 | Nigéria | | 2 |
| 6 | Cameroun | 8 | 32 | Guatemala | 3 | 58 | Sénégal | | 2 |
| 7 | Libéria | 7 | 33 | Jordanie | 3 | 59 | Afghanistan | | 1 |
| 8 | Niger | 7 | 34 | Kenya | 3 | 60 | Algérie | | 1 |
| 9 | Sierra Leone | 7 | 35 | Liban | 3 | 61 | Bangladesh | | 1 |
| 10 | Zambie | 7 | 36 | Lesotho | 3 | 62 | Bénin | | 1 |
| 11 | Burkina Faso | 6 | 37 | Mali | 3 | 63 | Djibouti | | 1 |
| 12 | Congo, Rép. dém. du | 6 | 38 | Mauritanie | 3 | 64 | République dominicaine | | 1 |
| 13 | Côte d'Ivoire | 6 | 39 | Swaziland | 3 | 65 | Équateur | | 1 |
| 14 | Haïti | 6 | 40 | Timor-Leste | 3 | 66 | Égypte | | 1 |
| 15 | Guinée | 5 | 41 | Ouganda | 3 | 67 | France | | 1 |
| 16 | Guinée-Bissau | 5 | 42 | Yémen | 3 | 68 | Gambie | | 1 |
| 17 | Inde | 5 | 43 | Cambodge | 2 | 69 | Iran | | 1 |
| 18 | Pérou | 5 | 44 | Tchad | 2 | 70 | Iraq | | 1 |
| 19 | Afrique du Sud | 5 | 45 | Chine | 2 | 71 | Myanmar | | 1 |
| 20 | Rép. centrafricaine | 4 | 46 | Congo | 2 | 72 | Fédération de Russie | | 1 |
| 21 | Éthiopie | 4 | 47 | Cuba | 2 | 73 | Rwanda | | 1 |
| 22 | Malawi | 4 | 48 | Bande de Gaza et Cisjordanie | 2 | 74 | Sao Tomé-et-Principe | | 1 |
| 23 | Philippines | 4 | 49 | Honduras | 2 | 75 | République arabe syrienne | | 1 |
| 24 | Sri Lanka | 4 | 50 | Indonésie | 2 | 76 | Togo | | 1 |
| 25 | Soudan | 4 | 51 | Rép. dém. pop. Iao | 2 | 77 | Turquie | | 1 |
| 26 | Angola | 3 | 52 | Madagascar | 2 | 78 | Viet Nam | | 1 |
| | | | | | TOTAL | | | 271 | |